

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **54 (1918)**

Heft 5

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

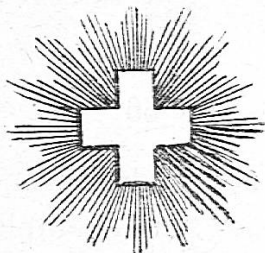
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LIV^{me} ANNÉE

N^o 5
Série A



LAUSANNE

2 février 1918

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Patriotisme et religion. — Un triomphe de l'école française. — Une enquête sur le verbalisme. — Revue des idées : A propos d'éducation nationale. — A propos de la situation matérielle du corps enseignant primaire vaudois. — Informations : A Schaffhouse. A Genève. Canton de Vaud. — Le candidat. (Fin.) — La grand'halte.*

PATRIOTISME ET RELIGION

La « motion Wettstein » a provoqué, parmi les minorités linguistiques et confessionnelles de notre pays, des inquiétudes qui ne sont pas sans raison. Nous savons bien — mais il est bon de le redire — que l'amour de la patrie est un sentiment qui se développe et s'élargit en même temps que l'intelligence et que le cœur de l'homme. Son premier objet est la famille, il se porte ensuite, de ce cercle restreint, au village natal, puis à la région, puis au canton, et atteint enfin les limites nationales. Ce sentiment, susceptible d'évolution, l'est donc aussi de déviation et de déformation.

Basé sur l'intérêt matériel, il peut devenir un déguisement de l'égoïsme (*ubi bene, ibi patria*); forcé par un enseignement chauvin et autoritaire, il reste sans effet sur la vie de l'individu parce qu'il ne s'est pas incorporé à la conscience; éduqué avec tact et avec soin, soutenu par une formation intelligente du jugement, il devient une vertu agissante, une partie intégrante de la conscience et un principe de vie. L'amour de la patrie, éclairé, sincère, vivant, tolérant, est aussi pur, aussi noble, aussi nécessaire que l'amour de la famille et que l'amour du prochain. Le mot « éducation » qu'on lui applique n'est donc pas trop fort. Dès la première enfance,

le garçon et la fille doivent apprendre à aimer leur pays. L'influence personnelle de l'éducateur — son exemple — est prépondérante, l'importance du milieu est incontestable, comme dans la formation de tout sentiment. Aussi n'insistera-t-on jamais trop sur la valeur de l'éducation par la famille ni sur la responsabilité morale des maîtres en cette matière. J'ai lâché le mot : l'éducation patriotique est œuvre morale avant tout.

Ces idées viennent d'être développées avec talent par M. Dévaud¹, dont la conception du patriotisme est des plus élevées ; le professeur fribourgeois veut que l'on développe chez le jeune homme le sentiment de sa triple responsabilité, personnelle, professionnelle et politique. Tous les actes d'un homme ont une répercussion sur son entourage, donc par suite sur le pays ; s'ils sont bons, ils contribuent à augmenter le patrimoine national (matériel, intellectuel ou moral) ; s'ils sont mauvais, ils le diminuent.

Mais M. Dévaud assimile complètement le patriotisme à la religion, et à la religion catholique². Nous ne pouvons le suivre jusque là. Nous ne pouvons surtout pas accepter la conséquence logique de ce principe, c'est-à-dire l'attribution à l'Eglise de la formation du citoyen. Nous ne nions en aucune manière l'importance énorme de la formation religieuse de la conscience ; nous reconnaissons que, à l'exception de certaines âmes d'élite, seule une morale religieuse est capable d'élever l'homme au-dessus de lui-même. Mais il y a un abîme de là à affirmer que « quand elle (l'école) prétend réformer les caractères, moraliser les volontés, modeler les consciences civiques, voire même refondre la société, nous serions portés à penser que son zèle frise l'indiscrétion ; d'autres agents ont en ces besognes le pas sur l'école ; celle-ci doit se borner modestement à favoriser et soutenir leur action sans prétendre s'y

¹ E. Dévaud. — A propos de la motion Wettstein. Réflexions sur l'éducation patriotique. — Fribourg 1918. — 73 pages.

² « Et la volonté elle-même n'est assez forte pour imposer sa décision efficacement, dans certaines tentations secrètes — si attirantes et irrésistibles qu'elles dépassent les forces humaines — que sous l'effroi de la damnation, que sous la menace de devoir réparer, que sous l'impérieuse obligation de réaliser sa vie éternelle (p. 43). » Et à la page 49 : « ... quand l'obligation morale d'agir sous peine de péché n'existe pas strictement, que l'on mette en branle l'aspiration à vivre sa vie plus chrétiennement, à se constituer une plus large richesse de mérites et de récompenses surnaturelles par des actes de dévouement, de sacrifices et de charité. »

substituer (p. 60). » Autrement dit, l'école enseigne — et elle le fait mieux que quiconque — « l'art de lire, d'écrire, de compter, et les éléments du savoir ». M. Dévaud me paraît ne tenir que peu de compte de l'éducation du jugement et c'est là, me semble-t-il, le gros obstacle qui nous sépare de lui. Je ne comprends pas très bien comment l'éminent pédagogue fribourgeois concilie le sentiment de la responsabilité et celui de l'obéissance à l'autorité religieuse. Je crains que, pour la plupart des citoyens selon M. Dévaud, le patriotisme ne soit qu'un sentiment d'importation, imposé d'en haut, extérieur à la personnalité, ce qui est tout le contraire d'une vertu, et que, dans l'exécution de son devoir, l'on ne dépasse pas la limite de la contrainte extérieure (soumission passive aux lois et aux autorités). Or, pour faire le bon citoyen, il faut quelque chose de plus, il faut le souci du progrès constant de la patrie, le désir ardent de la servir, dût-il en coûter du temps, de l'argent, des efforts, la vie même ; et si ces sacrifices ne sont consentis que dans l'espoir de gagner une palme céleste ou une place réservée dans le paradis, ils ne sont plus qu'une affaire. Tous les moyens ne sont pas bons qui ont pour but le bien de la patrie ; nous plaçons notre idéal trop haut pour vouloir l'atteindre autrement qu'avec une conscience pure et droite. De même que le vrai chrétien fait le bien pour le bien, de même le citoyen ne doit avoir en vue que le bien du pays. Cela exige de sa part, je le sais, une force de volonté que l'on ne trouve pas partout et une conscience civique que l'on ne rencontre pas souvent. C'est cependant un idéal à atteindre. Par l'éducation du jugement, par la formation du caractère, la famille et l'école peuvent beaucoup dans ce domaine.

Pouvons-nous compter sur la famille ? Dans beaucoup de cas, une minorité cependant, oui. Dans la plupart des autres, l'école doit remplacer la famille ; et que l'on ne dise pas qu'il est trop tard ; que, selon le mot de Joseph de Maistre, repris par M. Dévaud, « ce qu'on appelle l'homme, c'est-à-dire l'homme moral, est peut-être formé à dix ans » ; que par conséquent tout effort de l'école est vain ; nous ne le croyons pas ; il y a dans cette doctrine un déterminisme qui n'a rien de chrétien et qui pourrait bien être

psychologiquement faux; notre conscience en tout cas se refuse à l'admettre.

L'école ne peut pas tout; elle peut beaucoup. Elle peut et elle doit en tout cas apprendre à réfléchir, à comparer, à juger et apporter ainsi au sentiment l'appui de la raison; elle peut contribuer à élever, à purifier, à ennoblir le sentiment en lui donnant un objet toujours plus haut, et soumettre à la raison qu'elle éclaire un but digne d'être recherché pour lui-même.

Qu'importe après cela que le citoyen croie en des réalités éternelles ou qu'il les nie, qu'il voie dans l'histoire la main de la Providence ou qu'il ne la voie pas, qu'il espère un au delà pour lui ou qu'il n'en éprouve aucun besoin? Nous pensons qu'un homme de cœur, fidèle à l'idéal qu'une conscience noble lui montre et aux devoirs qu'elle lui impose, et qui marche en avant guidé par le seul souci d'être utile, est un maître homme et un maître citoyen. La grande masse des hommes ne s'élève pas aussi haut; est-ce une raison pour négliger son éducation? Je ne le pense pas. A l'école donc de faire ce qu'elle peut pour faire comprendre aux enfants que l'appartenance à un pays impose des devoirs, que la patrie ne peut subsister que tant que les citoyens le veulent, et que l'idéal est de vouloir sa patrie non pas seulement prospère, mais respectée pour ses vertus.

Nous nous retrouvons ici avec M. Dévaud, qui ne nous en voudra pas, j'espère, d'avoir fait quelques restrictions au respect que mérite sa conception du patriotisme, et qui s'associerait certainement à nous pour accompagner notre Olivier lorsqu'il chante :

Tu peux encore, ô terre des montagnes,
Grandir, grandir, mais du côté du ciel!

G. CHEVALLAZ.

UN TRIOMPHE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE

La Ville de Paris a eu l'an passé une idée ingénieuse : elle a fait exposer au Musée Galliera toute une longue théorie de dessins exécutés par les élèves des classes primaires municipales, depuis août 1914, sous la direction de M. Paul Simons, inspecteur général de l'enseignement du dessin.

Cet événement est pour le monde pédagogique français une révélation et un triomphe : une révélation parce qu'il prouve à l'évi-

dence que les principes américains sont parfaitement applicables à l'école française; un triomphe parce qu'il démontre qu'il y a encore dans le tréfonds de cette race, si légère par excellence — ou par tradition, — une puissante réserve de génie, d'audace, de qualités énergétiques.

C'est une révélation pour le grand public aussi, pour la presse également, qui ne suit que d'un œil distrait le mouvement scolaire, en France comme en Suisse d'ailleurs. Et je n'en veux pour preuve que les multiples éloges décernés aux vaillants organisateurs de Galliera, non seulement par la presse artistique et littéraire, mais encore par *le Figaro*, *la Liberté*, *le Radical*, *le Cri de Paris*, *l'Excelsior*, *les Annales*, et cent autres organes de nuances politiques fort diverses.

La sympathique revue *Les Arts français* a consacré aux élèves primaires de Galliera un numéro illustré spécial, comptant plus de 120 clichés, gravures ou hors-texte en couleurs.

Un Français de mes amis vient d'avoir l'amabilité de m'en faire tenir un exemplaire. Il est fier, le Français! Il a une revanche à prendre et il la prend par le meilleur. Il se souvient que nous ne fûmes pas toujours des mieux disposés pour les écoles de la République, nous autres Suisses, qu'inspiraient peut-être trop exclusivement les pédagogues d'Allemagne qui — pour un temps — ont marqué si fièrement le pas à la tête de la pédagogie européenne. Pour un temps, parce qu'aujourd'hui, il y a l'Amérique, l'Angleterre, la Suède avec lesquelles il faut compter, puis la France qui se lève, avec sa claire raison, son enthousiasme, toutes ses qualités vivaces d'organisatrice généreuse et hardie.

Aujourd'hui notre supériorité chancelle, je l'avoue, et devant les audaces des novateurs du plus latin des peuples, je me demande: « Allons-nous, encore une fois, — par ignorance, indifférence ou inertie, — passer la main à d'autres? »

Mais je reviens à Galliera. Que veulent donc ces Parisiens avec leurs milliers d'œuvres enfantines étalées aux murailles en longues farandoles? *Les Arts français* vont nous le dire, par les plumes expertes de F. Jordans, de A. Deville, président de la commission du dessin, de P. Simons et L. Lumet, inspecteurs et inspireurs de cet enseignement qu'ils viennent de rénover. Et ils nous le disent en une prose lumineuse et légère que je leur envie sans fausse honte!

« Les enfants de Paris sont destinés à l'exercice d'un métier manuel; dans ce même Paris qui les vit naître et grandir; dans ce Paris qui a pour fonction civilisatrice de jeter sans arrêt sur le

marché mondial, la grâce, le fini, l'élégant, le « prenant » de cet « article d'art » qu'il soit bibelot, chapeau, pièce d'orfèvrerie, tenture, céramique, bronze ou jouet, si nécessaire à la joie de vivre sous toutes les latitudes : L'article de Paris !

» Les Petits Parisiens seront ouvriers d'art. — Il faut donc leur donner les notions et la pratique de l'art pour qu'ils apportent dans n'importe quelle profession ce sentiment du beau, cette appréciation du juste, de l'harmonie, cette élégance dans l'exécution qui constitue « le goût parisien ». Enfin qu'ils servent utilement l'industrie française. »

Et ces novateurs ont réussi : alors même que pas une ligne de commentaire n'accompagnerait l'illustration, d'un simple coup d'œil, l'on conçoit que le patient travail des maîtres dessinateurs parisiens est un coup droit porté en plein cœur de la respectable routine. Tôt ou tard, je pense, elle en mourra.

« La tradition — et la logique aussi — veulent que l'art soit le reflet profond, extériorisé, de nos sentiments, que le contact permanent des choses, des hommes, que les mœurs, les coutumes, les philosophies, les grands comme les petits événements de l'histoire et du temps, modifient, amplifient, calment ou exaspèrent sans trêve et sans fin !

» Il faut que le futur artisan parisien soit l'interprète de cette souveraine poésie des choses et des épopées ; qu'il apprenne, dès l'école et par l'école, l'art de rendre la « sentimentalité du moment », qu'il acquière le sens de l'ambiance, qu'il participe par le produit de ses mains « à la fixation de l'histoire du temps dans l'histoire de l'art. »

Et l'ambiance, sous la sagace direction de M. Simons, s'est imposée à l'enfance parisienne. L'ambiance, c'est-à-dire la guerre pour le droit, pour la liberté, la guerre avec le drapeau, le tambour, le clairon, le canon sans doute, mais aussi avec ses croix rouges, ses blessés, l'humble musette du poilu, son paquet de hardes plus humble encore, enveloppé de coutil rayé. Puis la « guerre du charbon », les longues poses devant les boutiques, les camelots, les journaux qu'on s'arrache, la rue enfin, la rue de Paris en guerre. N'y cherchez pas, par exemple, l'ennemi, le Prussien détesté, le « Boche » ; le petit Parisien l'ignore ; pour lui, il n'existe pas, il n'a vu que la France, la France à travers Paris. Puis il voit aussi la vie intense, l'industrie de guerre, la fièvre de l'heure, la surproduction pour la lutte suprême, et les deuils et les larmes.

Et tout cet amalgame de joie douloureuse et de colère tragique,

de petitesse et de grandeur, se retrouve sous le crayon naïf de cette jeunesse appliquée mais toujours primesautière, déconcertante, tant sont imprévues les manifestations artistiques de ses sensations.

Tout le rôle de l'éducateur consiste à lui faire sentir la grandeur du moment, le tragique de certaines choses qui sont des devoirs, la douce ironie qui vient à l'âme parisienne à la vue des contrastes qu'offrent la vie intime et la vie publique de cette cité toujours idéaliste, toujours républicaine, toujours gavroche, sérieuse et badine tout à la fois.

Les enfants de Paris ont appris à rendre l'ambiance ; ils ont appris à la subir et à l'exprimer et avec elle les impressions passagères qui durent ce que durent les événements : chose indispensable à l'art parisien.

Puis ils seront dans cent métiers divers, décorateurs. Aussi trouve-t-on à Galliera des milliers de compositions décoratives. Quels genres n'ont pas été abordés ! Quelles applications n'ont pas été tentées !

On a, dès les premiers travaux présentés, l'impression nette que nul motif décoratif n'a été imposé, qu'on n'a pas contrarié les idées de l'enfant. « Le rôle des professeurs a été rigoureusement limité : ils suggèrent des idées, des adaptations, s'inspirent des besoins du commerce et de l'industrie, mais n'imposent point. Chaque élève a suivi son inspiration. » Et ils ont choisi comme motifs, ceux que leur suggéraient les événements qui avaient le plus vivement frappé leur esprit.

Il y a là une expression intense de spontanéité et de fraîche naïveté, un art d'enfant, de jeunesse, je ne dis pas un art enfantin, non pas cela, mais quelque chose qui, parfois, fait penser à Puvis de Chavannes, quelque chose de détaché, de très clair, de reposant, malgré le rappel de la grande tourmente, malgré les rythmes sans cesse renouvelés des clairons, des tambours, des canons, paradant sur des fonds multicolores aux couleurs de France. Le rouge, le blanc, le bleu reviennent sans fatigue sous le pinceau des petits décorateurs et ils finissent par nous les faire accepter, tant sont ingénieuses leurs multiples combinaisons.

Puis, je soupçonne par là l'influence d'une méthode, bien française celle-là : s'élever par degré de l'art classique et géométral, de l'art impersonnel à l'art sentimental, personnel, passionné, s'en aller du gréco-romain au gothique, au barbare, au moderne, aux expressions audacieuses.

Et ces jeunes Parisiens de neuf à treize ans ont toutes les audaces : des frises, des fonds, des frontons, de la broderie, des rubans perlés, des assiettes, des projets de lithographie, des bois, des papiers peints, pas des chefs-d'œuvre, évidemment non, mais l'expression des qualités primordiales de la race : l'initiative, l'esprit, le goût, l'originalité, l'amour de la couleur. Impressions neuves rendues en pleine liberté vagabonde d'adaptation et d'expression.

P. Simons et ses collaborateurs ont fait une fort belle chose : après avoir largement ouvert les fenêtres sur la nature, le ciel, la vérité et la vie, ils ont appris à la jeunesse de France à tirer parti d'elle-même et des événements.

« Ils font de l'école primaire le hall sur lequel bien des portes peuvent s'ouvrir et dont l'orientation devenue circulaire, permet de dire qu'elle sera sous peu la ruche immense où — après le travail collectif — *se sérient les vocations* ».

« Se sérient les vocations, » je ne sais si l'on a mieux dit, mais c'est à cela qu'il en faut venir, en Suisse comme en France. Les Français sont près d'arriver, je me demande simplement ce que nous attendons pour partir.

Puis il y a le côté éducatif, la formation du caractère, l'élévation de l'esprit ; tout l'acquis mental de cet enseignement qu'il faudrait analyser, préciser, calculer, évaluer psychologiquement parlant. N'oublions pas, n'oublions jamais « que meilleur et plus complet sera le développement général des facultés d'un individu, meilleur sera son rendement professionnel ! »

C'est tout empris de cette pensée que j'ai écrit en tête de ces lignes : un triomphe de l'Ecole française ! Cette dernière est entrée dans la voie sûre, pratique et idéale, harmonisant fortement les intérêts de l'individu avec ceux de la collectivité nationale.

Ce que les Parisiens ont fait dans leur domaine, qui ne peut le faire dans le sien ? Tout ce qu'une intelligence peut acquérir sur nos bancs scolaires restera capital mort-né, si l'homme ou la femme qui l'ont acquis, n'ont pas dans la main le métier qui assure normalement l'existence dans nos sociétés modernes. On ne saurait être un bon et vrai citoyen sans payer son existence par l'exercice d'un métier utile à soi et aux autres.

Dans une prochaine étude, nous verrons ce qu'il y a à faire chez nous dans ce domaine.

EMILE DUVAUD.

UNE ENQUÊTE SUR LE VERBALISME

Pour explorer le vocabulaire de nos écoliers dans ses rapports avec leur jugement moral, Mlle A. Descœudres en a soumis un certain nombre à une enquête dont elle rend compte dans le N° 49-50 de l'*Intermédiaire des Educateurs*.

Sur la table, devant les élèves, elle a étalé les dix récits suivants :

1. Marie s'amuse à sauter à la corde avec ses amies ; elle aimerait bien continuer encore, mais il sonne six heures et sa mère lui a défendu de rester plus tard. Marie quitte ses amies et rentre, car elle est...

2. Marie voit dans la rue une ouvrière très chargée qui a beaucoup de peine à ouvrir une porte. Marie va l'aider ; elle est...

3. Marie est souvent la première à l'école ; jamais elle ne s'en vante, car elle est...

4. Marie trouve une jolie bourse avec un écu. Ses camarades lui disent : « Quelle chance tu as ! Tu ne sais pas à qui est cette bourse ; tu vas la garder. » Marie s'y refuse ; elle va la porter au poste de police, car Marie est...

5. Marie raccommode son tablier ; c'est très long ; deux fois, des camarades viennent la chercher pour aller jouer ; mais Marie reste à son ouvrage ; elle est...

6. Marie, après avoir bien fait ses devoirs d'école, fait des commissions pour une voisine et aide encore au ménage. Marie est...

7. Sur un trottoir étroit, où il n'y a pas place pour deux personnes, Marie rencontre une dame ; elle se hâte de descendre du trottoir, car elle est...

8. Marie a été chez le dentiste ; il lui a fait bien mal ; mais Marie n'a pas crié, car elle est...

9. Marie a perdu dix sous en faisant le marché ; elle pourrait facilement le cacher à sa mère, mais elle préfère le lui dire, car elle est...

10. Marie rencontre une pauvre fillette qui pleure parce qu'elle a faim. Marie n'a pas d'argent, mais elle se passe de son goûter pour le donner à l'enfant pauvre. Marie est...

La liste des adjectifs convenables était communiquée aux élèves soumis à cette épreuve, naturellement dans un ordre différent de celui des récits ; cet ordre était le suivant : *modeste, franche, obéissante, charitable, polie, complaisante, persévérante, honnête, travailleuse, courageuse*. Chaque élève devait parfaire les dix récits par l'un de ces adjectifs. Si tel de ces mots pouvait, à la rigueur, convenir à deux récits, la nécessité de choisir obligeait l'enfant à se prononcer pour l'adjectif qui, à son avis, correspondait le mieux à la donnée.

Le nombre des élèves examinés a été de 131. Voici le % d'erreurs commises pour chaque adjectif :

- | | |
|------------------------|------------------------|
| 1. Obéissante, 7 %. | 6. Travailleuse, 59 %. |
| 2. Complaisante, 42 %. | 7. Polie, 30 %. |
| 3. Modeste, 43 %. | 8. Courageuse, 12 %. |
| 4. Honnête, 39 %. | 9. Franche, 16 %. |
| 5. Persévérante, 66 %. | 10. Charitable, 37 %. |

Soit une moyenne d'erreurs de 37 %. Sur l'ensemble des élèves examinés, âgés de 11 à 13 ans, 17 seulement, soit le 13 %, ont réussi à placer correctement les dix adjectifs, et 6, soit le 5 %, l'ont fait d'emblée et sans ratures.

La même expérience a été faite sans fournir aux élèves la liste des adjectifs à employer; le % d'erreurs a naturellement été beaucoup plus considérable encore.

Nous ne pouvons suivre Mlle A. Descœudres dans les considérations que lui inspire le résultat de cette enquête; elles sont des plus suggestives. Citons toutefois, à titre d'exemple, l'un des sujets qui a le plus mal réussi :

Rose B. trouve que la fillette rentre à l'heure indiquée par sa mère parce qu'elle est *franche*; que celle qui tient une porte pour une personne chargée est *charitable*; que l'on ne se vante pas parce qu'on est *poli*; qu'on continue son ouvrage parce qu'on est *travailleur*; qu'on exécute plusieurs besognes parce qu'on est *modeste*; qu'on fait place sur le trottoir parce qu'on est *persévérant*; qu'on ne crie pas chez le dentiste parce qu'on est *obéissant*; qu'on ne dérobe pas de l'argent à sa mère parce qu'on est *courageux*; enfin qu'on se passe de son goûter pour un pauvre parce qu'on est *complaisant*.

Et Mlle Descœudres se demande dans quelle mesure une fillette qui ignore aussi complètement sa langue profite de l'enseignement de la classe et des leçons qu'elle apprend.

Nous pensons toutefois qu'il serait vain de s'affliger outre mesure d'un tel résultat. « Il faut prendre les gens comme ils sont », dit-on communément; et les enfants aussi. Quiconque a vu défiler devant soi pendant vingt ou trente ans de nombreuses générations d'écoliers cesse de nourrir des illusions trop grandes au sujet des capacités d'assimilation que possèdent les enfants qui, année après année, viennent prendre place sur les bancs de nos classes. Cherchez la source de l'ignorance, et vous la trouvez dans l'hérédité et les tares sociales plus souvent encore que dans les erreurs de l'enseignement. Et ce n'est pas le très illustre *Pautex* qui y changera quelque chose.

Mais si l'on songe que les élèves qu'embarrassait le choix entre ces dix adjectifs si simples et si courants, avaient eu en mains des livres d'étude cherchant à leur faire saisir la nuance entre un *motif*, un *prétexte* et une *conviction*, ou entre *sociable*, *affable*, *aimable*, *obligeant* ou *serviable*; qu'ils avaient exploré la différence qui sépare l'*équité* de l'*intégrité*, de l'*honnêteté*, de la *franchise* ou de la *sincérité*; qu'ils avaient été invités à différencier *génial* d'*ingénieux*, *avilir* de *vilipender*, *inclination* de *penchant*, *génie* de *talent*, *clairvoyance* de *perspicacité*, *douceur* d'*aménité*, *manié* de *toquade*, *hypocrisie* de *fourberie*; si l'on songe qu'ils devaient faire connaissance, au cours des leçons de choses, avec le camphrier, le baobab, l'alfa, le cactus, l'ornithorynque, le casoar, le puma, le jaguar, le termite, la tsé-tsé, le yack, le cachalot, la morue et tant d'autres; si l'on songe à tout cela, on ne peut s'empêcher de trouver avec Mlle Descœudres, que beaucoup de programmes embrassent trop et étreignent mal, et que le reproche de verbalisme si souvent formulé à l'égard de nos écoles n'est pas sans fondement.

Cette enquête a une importance toute particulière au moment où certaines écoles ne trouvent d'autre remède à la crise de l'orthographe que la réintroduction du *Pautex*. Que nous importe, après tout, qu'un élève orthographie correctement un mot s'il n'en comprend pas le sens! Or un mot appris isolément est toujours vide de sens pour l'élève; c'est une figure de cire que l'on voudrait nous faire prendre pour un être vivant. Un mot n'a de valeur que comme expression d'une idée; *faire éclore des idées claires, leur donner l'expression correcte, mot ou*

phrase, et savoir se borner à ce qui est à la portée de l'enfant, voilà bien, n'est-il pas vrai, le seul remède au verbalisme. Et l'orthographe n'a rien à y perdre, bien au contraire!

E. B.

REVUE DES IDÉES

A propos de l'éducation nationale. — Dans les livraisons de décembre et de janvier de la *Bibliothèque universelle*, M. Jean-Paul Zimmermann a publié sous ce titre des considérations du plus haut intérêt. Nous y relevons les passages suivants :

« Je ne crains pas de le dire : l'étranger nous tient sous sa tutelle et il nous faut de bien cruelles humiliations pour que notre amour-propre s'insurge contre l'espèce d'interdiction prononcée sur nous. L'affaire Stegemann, toute récente, nous a laissé un arrière-goût amer. Je n'ai pas oublié les obstacles que dut vaincre notre vénéré professeur Niedermann, l'un des ornements de la science linguistique, pour obtenir sa chaire à l'Université de Bâle. Les professeurs allemands de la faculté ligués en faveur d'un compatriote firent tout ce qu'ils purent pour écarter notre concitoyen, et il ne dut sa place qu'à l'active protection du Conseil d'Etat bâlois. Est-ce qu'en Suisse on regarderait comme une tare le fait d'être né sur le sol helvétique? Il semble que nous prenions à tâche d'étouffer tous les talents qui se sont levés sous notre ciel.

» Il est vain de parler d'éducation nationale tant que nous n'aurons pas résolu de nous soustraire au protectorat intellectuel de nos voisins. Nous n'y échapperons jamais complètement. Mais nous pourrions nous rendre plus libres, si nous le voulions bien. C'est bien assez que notre situation nous jette dans une onéreuse servitude économique; nous ne devons pas nous résigner à rester les clients passifs de la pensée et de la culture étrangères.

» Depuis quelques années on s'occupe diligemment, dans la Suisse romande, de doter nos écoliers de bons manuels composés chez nous, mieux adaptés que les ouvrages étrangers à leurs expériences, à leur mentalité, à leur destination de citoyens suisses, et qui, au lieu de leur dérober la réalité vivante et familière à leurs yeux, y puisent toute la substance de leurs leçons. Nous devons encourager ces efforts. Que nos voisins nous apprennent leur langue et leur littérature (ils peuvent la savoir mieux que nous), c'est assez leur demander. Pour le surplus, rendons aux Suisses le droit d'instruire les Suisses.

» On a recommandé diverses mesures pour développer chez nous la culture nationale. Nos enfants, dit-on, connaissent mal leur pays. Favorisons les courses scolaires, remplissons leurs yeux des beautés de notre sol. Cela est excellent : la terre sera douce à leur âme qui aura enchanté leurs prunelles; il est bon et salutaire d'associer une idée de plaisir aux grands sentiments dont notre cœur doit vivre. Qu'ils visitent nos musées, qu'ils se recueillent devant les reliques de notre histoire, qu'ils apprennent à comprendre nos artistes, ceux qui ont exprimé notre vie, notre sensibilité, notre pensée. Enfin que toutes les branches de l'enseignement concourent à l'éducation nationale, jusqu'à l'histoire naturelle, jusqu'au latin.

» Tout cela, je le répète, est excellent; et ces réformes sont d'autant plus recommandables qu'elles peuvent s'introduire à petit bruit, sans rien changer à nos habitudes et à nos programmes. Mais tout cela risque de demeurer médiocrement efficace, tant que l'éducation n'aura pas pour objet de dégager, de mettre puissamment en relief notre âme commune; tant que le cours tout entier de nos études ne sera pas coloré et comme illuminé par les idées et les sentiments qui constituent notre caractère. Et qu'on ne m'accuse pas d'un chauvinisme étroit. Je ne ferme la porte à aucune des pensées fécondes et généreuses qui nous viennent du dehors; je crois simplement que notre premier devoir est de nous réaliser pleinement et de persévérer dans notre vie propre. »

A PROPOS DE LA SITUATION MATÉRIELLE DU CORPS ENSEIGNANT PRIMAIRE VAUDOIS

Le peuple vandois est-il hostile à une augmentation du traitement de ses instituteurs ? Pour le savoir, interrogeons-le un peu partout au hasard de nos nombreux souvenirs. Un petit agriculteur des environs de Vevey nous disait il y a quelques années : « Comment un instituteur peut-il vivre et élever sa famille avec fr. 1600 ou 2000 par an ? il doit être bien serré. » Un camarade d'enfance, aujourd'hui agriculteur aisé, s'exprime ainsi : « Mon ami, tu n'aurais pas dû aller à l'École normale, il fait si beau à la campagne et, tu sais, on y fait des affaires maintenant. »

Je lui répondis que je n'étais pas devenu instituteur pour faire des affaires, mais par goût, croyant que la profession était suffisamment rétribuée pour élever simplement, c'est vrai, mais honorablement sa famille. Il haussa les épaules et répliqua : « Oui, tout cela c'est bien, mais tu resteras toute ta vie un pauvre diable. » Ce dialogue eut lieu aussi avant la guerre. Que me dirait maintenant cet ami ?

Un gros entrepreneur vandois nous exprimait, il y a quelques semaines, son étonnement de voir les instituteurs si peu rétribués. Un industriel dont la jeune fille fit les études d'institutrice par goût de l'enseignement, nous déclarait dans le courant de 1916 : « Heureusement que notre fille a encore ses parents; nous sommes obligés de lui aider, sans cela je ne sais pas comment elle s'en tirerait; il faut avoir quelqu'un de sa famille dans l'enseignement pour savoir combien les traitements sont insuffisants; je n'y avais jamais songé auparavant. » Et que pensez-vous de ce brave syndic qui, pendant des années, a fourni gratuitement à son instituteur les pommes de terre qui lui étaient nécessaires¹ ? Ce bon citoyen eût-il agi ainsi s'il avait estimé que l'instituteur de sa commune fût suffisamment rétribué ? Je ne le crois pas.

De ces exemples qui sont vécus, je conclus qu'il ne faut pas désespérer de notre peuple; mais il faudrait le renseigner. D'autre part, nos députés vandois ont autant de patriotisme et de cœur que leurs collègues de Genève ou de Neuchâtel; ils tiennent, eux aussi, nous en avons la conviction, à ce que leurs en-

¹ N'eût-il pas agi plus dignement en faisant augmenter le traitement communal de l'instituteur ? (Réd.)

fants, leurs écoles soient en de bonnes mains ; ils savent bien qu'après la guerre, un nombre très considérable de jeunes gens se lanceront dans d'autres carrières plus rémunératrices que celle d'instituteur, et ils ne voudront pas, pour l'honneur de notre canton, que la qualité des élèves entrant à l'Ecole normale diminue ; ils feront donc le geste qui leur aura été démontré nécessaire et juste, et ils le feront joyeusement, parce qu'ils sauront que, dans une certaine mesure, l'avenir du pays est en jeu. Nos députés se souviendront aussi que les instituteurs vaudois ont toujours été de bons patriotes, aimant le sol sacré de la patrie, que les idées internationalistes et antimilitaristes n'ont eu, jusqu'à maintenant, aucune prise sur eux ; qu'à côté de leur activité professionnelle dans leurs classes, on a pu faire appel à leur dévouement dans une foule de domaines qu'il serait oiseux d'énumérer ici.

Nous voulons encore compter sur notre Conseil d'Etat, qui, par l'organe de l'un ou l'autre de ses membres, nous a aussi assurés dans nos congrès vaudois, à plus d'une reprise, de sa bienveillance et de son appui. Dans notre riche et beau canton de Vaud, on pourrait presque dire : « Ce que le Conseil d'Etat veut, Dieu le veut ! » Or, cette fois-ci, le Conseil d'Etat voudra encore, parce qu'il sait que cette question d'intérêt particulier, qu'il est urgent de régler, est liée à une question d'intérêt général, et parce que, pour l'ensemble de ses membres, les assurances, les promesses données ne sont pas des chiffons de papier ¹. M.

INFORMATIONS

A Schaffhouse. — A la suite de la votation populaire du 16 décembre, le minimum du traitement des instituteurs de la ville de Schaffhouse a été porté à fr. 3600 (minimum antérieur fr. 3000), avec des augmentations par années de service jusqu'à concurrence d'un maximum de fr. 5200 (maximum antérieur fr. 4000). En outre, un projet cantonal qui sera très probablement adopté augmentera encore ces chiffres de fr. 200.

De la sorte, la petite ville des bords du Rhin se place, avec Zurich et Bâle, à la tête des cités suisses éclairées qui ont compris que le temps où les peuples donnaient aux éducateurs de leurs enfants des salaires d'employés subalternes, quand ce n'étaient pas des salaires de famine, doit être passé sans retour.

A Genève. — Notre prochain numéro rendra compte de façon détaillée de la nouvelle situation faite à nos collègues de ce canton, par suite des récentes décisions du Grand Conseil genevois.

Canton de Vaud. — Le Comité de la S. P. V. vient de saisir le Département de l'Instruction publique, et, par lui, le Conseil d'Etat, d'un ensemble de demandes correspondant aux circonstances actuelles, et destinées à mettre fin aux mesures provisoires.

D'autre part, nous sommes en mesure d'informer nos lecteurs que le Conseil d'Etat vient de décider de proposer au Grand Conseil, dans la session de février,

¹ Au moment de mettre en pages, nous apprenons la décision du Conseil d'Etat vaudois rapportée à nos *Informations*. Comme notre correspondant, nous n'attendons pas moins de notre autorité exécutive.

une importante revision des traitements. Nous croyons pouvoir donner l'assurance que son projet est de nature à donner satisfaction au corps enseignant. Courage et confiance !

LE CANDIDAT (*Fin.*)

Chez les Genthod, il trouva tout le monde à table. Pierre mangea de bon appétit. Mme Genthod se levait souvent pour aller chercher les plats, et les enfants, habituellement si loquaces, regardaient du coin de l'œil leur cousin le régent.

Après le repas, on prit le café. Quand la demie de une heure sonna, le cousin Auguste mit sa blouse et son chapeau de paille. Puis il dit à Pierre :

— A présent, il faut aller trouver le syndic.

Etant le plus riche de la commune, celui-ci habitait une grosse ferme cossue, au toit élevé et aux larges auvents. Justement, il était devant sa porte lorsque les deux hommes arrivèrent.

— Ça tombe bien, dit Auguste Genthod, on n'aura pas besoin d'entrer.

De taille moyenne, large d'épaules, grosse tête et puissante encolure, le syndic de Biollens est un homme qui n'y va pas par quatre chemins, comme on dit. Il connaît son monde, et il n'y en a point à lui pour savoir vous mettre à reculons dans un sac. Solide comme un chêne, rusé comme un renard, il cache derrière sa bonhomie apparente un fond de finesse, de rouerie et de robuste bon sens que donne l'habitude des hommes et des affaires. Il a le plus beau domaine de Biollens, et tous les petits paysans — ceux qui n'ont que deux ou trois « lopins » de terre — viennent lui emprunter sa charrue, ses chevaux et même son moulin à vanner. On dit qu'il n'est pas ambitieux, cependant, il aimerait bien siéger au Grand Conseil et, quand le moment viendra, il ne laissera pas passer l'occasion.

Avec le syndic, il n'y eut pas d'entretien cérémonieux comme chez le ministre et non plus pas d'interrogatoire sur les méthodes pédagogiques. Comme c'est l'habitude, il conduisit ses deux visiteurs à la cave, et là, on parla de la couleur du vin, de sa qualité, de son goût. On compara les vins vaudois des dix dernières années. Puis on en vint à parler de choses d'école. Alors le syndic en profita pour dire qu'il ne voterait que pour un instituteur de la campagne.

Il dit :

— Voyez-vous, monsieur Dupré, il nous faut un régent qui nous comprenne. Un régent qui vive un peu notre vie. Pas plus tard qu'hier, j'ai reçu la visite d'un freluquet qui portait des gants jaunes et des souliers vernis. Il n'avait point mis de chapeau. Devant mon étonnement, il déclara que c'était la mode à présent. Alors je lui ai proposé de venir, comme ça, au mois de juillet, sulfater mes vignes, rien que pour voir comment il y tiendrait !

Genthod éclata de rire et Pierre fit de même.

Le syndic reprit :

— A propos, monsieur Dupré, faites-vous du service militaire ?

— Bientôt, répondit Pierre.

— Ah ! C'est que, voilà, n'est-ce pas, on peut bien faire du service... mais il y a la question des grades... Tenez-vous à devenir officier ?

— Mais... non, dit le jeune homme, après que son cousin lui eût jeté un coup de coude. Je ne me sens aucune aptitude.

— A la bonne heure, reprit le syndic, parce que, voyez-vous, on n'aime pas avoir tant de ces remplaçants sur les bras.

— C'est sûr, ajouta Auguste Genthod, ça coûte cher !

En sortant de la cave, le syndic dit à Pierre :

— Je ne peux rien vous dire pour le moment, mais j'ai été bien content de vous voir.

Là-dessus on se sépara.

— A présent, dit le cousin, quand ils furent de nouveau dans la rue, j'ai convoqué les trois municipaux que tu n'as pas vus au café des Balances. On y va de ce pas !

En entrant dans la salle à boire, ils les trouvèrent déjà attablés autour d'un litre. On trinqua. Pierre eut l'impression qu'on l'examinait. Il n'attendait que le moment de partir. Enfin il prit congé. Genthod vint avec lui jusque sur le seuil et dit :

— Tu peux t'en aller tranquille ; moi, je reste. Je m'en vais les « chauffer à blanc ! »

Sur le chemin rocailleux qui descend dans les prairies, le jeune instituteur marche d'un bon pas. Il se sent léger comme une alouette et gai comme un pinson.

* * *

Des jours passèrent. Une lettre de Genthod fit savoir que tout allait bien. Enfin le facteur apporta un pli jaune. Pierre s'en empara et l'ouvrit. Il lut : « Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance... » Laissant de côté cette prose officielle, il alla droit au fait et s'arrêta sur ces mots : « nommé à l'unanimité. »

— Ça y est, cria-t-il, je suis nommé !

Alors toute la famille fit cercle autour de lui. On se passa, de main en main, la fameuse lettre et les petits, comprenant à peine de quoi il s'agissait, regardèrent leur aîné — pendant un instant — avec admiration. JEAN DES SAPINS.

LA GRAND' HALTE

Un simple croquis de route — en passant. Une de ces petites scènes que la crise actuelle rend banales, mais qui gardent pour les intéressés leur amère saveur.

Un bataillon d'infanterie descend du front, quelque part, en Champagne, et gagne ses cantonnements de repos. On est sorti de l'enfer des marmites, mais pas sans y laisser, hélas, des morts, des blessés. N'importe. On ne pense guère aux camarades disparus, dans l'allégresse animale et égoïste de la vie conservée cette fois encore. Chacun respire donc librement, et les chansons de route reprennent, timides d'abord, plus nourries, bientôt. Le bataillon traverse un village, un village presque épargné, où la vie reprend. C'est l'heure de la grand'halte. Le *coïn-coïn* d'une corne. Quatre coups de sifflet : le bataillon s'arrête. Mais il faut un endroit propice pour former le bivouac, allumer les feux, sans gêner la population civile, sans abîmer les cultures péniblement reconstituées.

Le capitaine qui commande met pied à terre devant la mairie. Il avise une bonne femme arrêtée sur le seuil.

« M. le Maire ?

— M. le Maire est au hameau, à trois kilomètres d'ici. Adressez-vous au maître d'école, qui est en même temps secrétaire.

— Vous avez un maître d'école ? Un vieux, alors ?

— Du tout, mon capitaine. Un tout jeune ; et un brave jeune homme, vous verrez. »

Le capitaine se dirige vers l'école voisine, d'où partent les bruits puérils et bien connus de tous ceux qui ont fréquenté le grand moulin pédagogique. Le capitaine met la main sur la serrure, et une grosse émotion l'étreint. Cette petite classe où il va entrer, c'est la vie qui continue à quelques kilomètres du royaume d'épouvante ; et ce chant de l'école, ce bourdonnement de ruche au travail lui rappellent son lointain et cher passé, car *il est de la maison*.

Il entre. Les enfants se lèvent. L'instituteur, tout jeune, vingt-deux ans peut-être, la manche droite vide, à la boutonnière un ruban jaune et vert, salue militairement de la main gauche, attendant une explication de l'officier.

« Voulez-vous, monsieur, m'indiquer un endroit où je puisse installer mes hommes pour deux heures, et faire le café ? Avez-vous un point d'eau à proximité ?

— Oui, mon capitaine. Un des enfants va vous conduire.

— Ça ne presse pas, dit le capitaine. Au fait, que je me présente. X..., inspecteur primaire à Y... — Ils sont gentils, vos gamins ! »

Et le capitaine reste immobile. C'est bien la petite école mixte de France ; la salle est claire, les enfants portent le sarrau noir ; filles d'un côté, garçons de l'autre. Aux murs, les cartes familiales, les gravures connues, l'armoire-bibliothèque, les tableaux où s'étalent les énoncés habituels ; sur les tables, ce sont les ouvrages classiques, qui ont déjà formé tant de promotions de petits Français. Tout cela ramène l'inspecteur à un passé lointain, dont il est séparé par un abîme impossible à combler, puisque ce ne sera plus jamais comme avant.

L'instituteur a une idée charmante. « Voulez-vous, monsieur l'inspecteur, dit-il, que je fasse chanter les élèves ? »

L'officier opine de la tête ; il est trop ému pour parler. Et les voix fraîches, quelques-unes jusqu'à l'acidité, entonnent une chanson de Bouchor, une chanson d'avant la guerre :

*Qui veut des fleurs, des fleurs, des fleurs,
J'en ai de toutes les couleurs...*

Et cette mélodie rappelle au capitaine toute sa vie antérieure, toutes les petites joies professionnelles qu'il se reproche maintenant de ne pas avoir assez savourées ; il revoit les instituteurs qu'il aimait, et dont un si grand nombre ne reviendront plus ; et cet homme, qui venait de passer douze jours sous un effroyable bombardement, qui avait chargé la pipe aux dents, la canne à la main, est pris d'une grande envie de pleurer devant trente gamins qui chantent.

Il serre la main du jeune instituteur mutilé, et lui dit, un sanglot dans la gorge : « Ah ! mon pauvre petit ! »

Puis il sort, après avoir salué, et se retrouve devant l'école.

« L'adjudant du bataillon ! Faites rappeler aux fourriers. »

(*L'École et la Vie.*)

CH. AB DER HALDEN.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE**



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

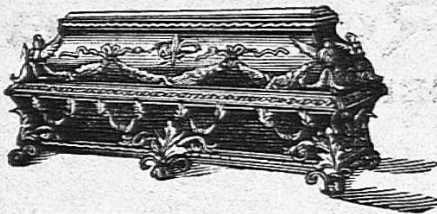
RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**



Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales



Hessenmüller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERGUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

„ MERCURE ”

aura prochainement plus de
100 succursales de vente
(actuellement 97)

Café torréfié P 292 Y

Thé

Chocolat

Cacao

Biscuits

Bonbons

Confitures

Conserves

en tous genres

Lait condensé

etc. etc.

Marchandise toujours
fraîche dans les 97 succur-
sales de la

Maison spéciale pour les Cafés

„ MERCURE ”

Chocolats Suisses & Denrées Coloniales

Institut J.-J. Rousseau

Taconnerie 5, GENÈVE

Vient de paraître :

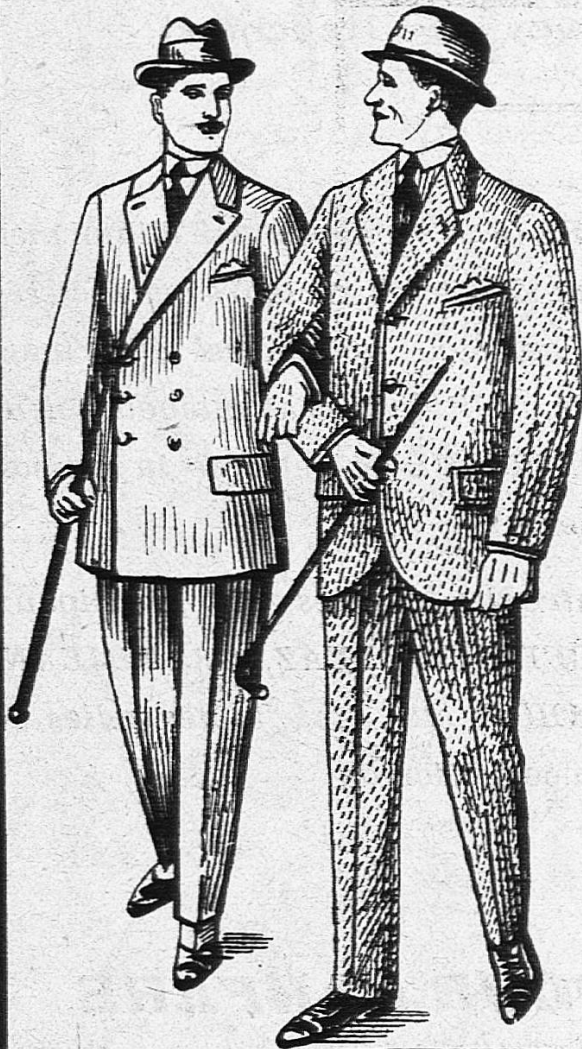
Pierre BOVET

L'institut J.-J. Rousseau

Rapport succinet sur son activité de 1912 à 1917

50 cent.

Maier & Chapuis



**MAISON
MODÈLE**

Rue et Place du Pont, Lausanne

VETEMENTS

Façon moderne, sur mesure et confectionnés, pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

PARDESSUS

et

Manteaux de Pluie

CHEMISERIE

et

Sous-Vêtements

Cravates

Bretelles

10 %

au comptant
aux instituteurs
de la S.P.V.



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

EDITION FETISCH FRÈRES (S. A.)

Lausanne ☉ Vevey ☉ Neuchâtel

La maison FETISCH FRÈRES (S. A.) a l'avantage d'informer son honorable clientèle, ainsi que MM. les Directeurs des sociétés chorales, musicales, dramatiques, etc., qu'elle est désormais seule propriétaire des deux fonds d'édition très avantageusement connus, celui de l'UNION ARTISTIQUE et celui de la maison I. BOVARD, l'un et l'autre à Genève.

Ces fonds comprennent, outre les œuvres des principaux compositeurs romands : BISCHOFF, DENÉRÉAZ, GRANDJEAN, MAYR, NORTH, PILET, PLUMHOF, etc., etc., toutes celles de Ch. ROMIEUX, et une très riche collection de

CHŒURS

MORCEAUX POUR FANFARE

ET POUR HARMONIE

PIÈCES DE THÉÂTRE

SAYNÈTES

MONOLOGUES

etc., etc., etc.

dont le **catalogue** détaillé, actuellement en préparation, sera prochainement distribué.



L'ÉDUCATEUR

(·ÉDUCATEUR·ET·ÉCOLE·RÉQUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Avenue d'Echallens, 30.

Gerant : Abonnements et Annonces

JULES CORDEY

Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable,

Compte de chèques postaux N^o II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Roulier, instituteur, La Rippe.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Délémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr. ; Etranger, 7 fr. 50

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Département de l'Instruction publique et des Cultes

(service de l'Enseignement primaire)

Messieurs les instituteurs faisant partie des 2^{me} et 3^{me} brigades, ainsi que ceux incorporés dans d'autres armes mobilisables avec la 1^{re} division, sont invités à envoyer,

dans le plus bref délai,

leur incorporation et leur grade au Département soussigné.

P 30179. L

Département de l'Instruction publique.



(J. H. 5699 B.)

AVIS DE LA GÉRANCE

Nous prions instamment nos abonnés, ceux qui peuvent le faire, de bien vouloir verser au compte de chèques postaux N. 125, en utilisant le formulaire encarté dans le N° 3, le montant de leur abonnement pour 1918. Ceux qui se trouvent momentanément empêchés voudront bien nous aviser du moment où ils désireraient que le remboursement postal, établi à partir du 15 février, leur fût présenté.

Nos abonnés du Jura-bernois, membres de la Société pédagogique jurassienne, n'auront à verser que fr. 4.55, la S. P. J. payant directement fr. 0.50 pour chacun de ses membres.

Nos abonnés de l'étranger sont priés également de nous envoyer en janvier, le montant de leur abonnement p^r 1918.

Le Gérant: J. CORDEY.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

PHOTOGRAPHIE LAUSANNE
14 Rue Haldimand
ASCENSEUR CH^{LES} MESSAZ TÉLÉPHONE

PORTRAITS DE TOUS FORMATS
SPÉCIALITÉ DE POSES D'ENFANTS
DE GROUPES DE FAMILLES ET DE SOCIÉTÉS
Reproduction d'anciennes photographies.
AGRANDISSEMENTS MINIATURE, etc.
Ouvert tous les jours et les dimanches.
Maison de confiance fondée en 1890. Médaille d'argent Berne 1914.

Constructions transportables

en bois. Système spécial.

Baraquements industriels. — Constructions de halles.
Cantines d'ouvriers. — Maisons ouvrières.
Constructions légères en tous genres et pour tous usages.
Pavillons en bois en tous genres.

TRAVAUX SUISSES DE CHARPENTE
SCHMIDLI & DE ROCHE
TÉLÉPHONE 13 ESCHLIKON TÉLÉPHONE 13

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires.

Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Favorisez de vos achats les maisons qui font de la réclame dans l'EDUCATEUR.

Librairie PAYOT & C^{IE}, Lausanne

Après le volume de ZOOLOGIE déjà annoncé, paraîtra également une **nouvelle édition** de

L'HOMME

par

Henri BLANC

Cet ouvrage dès maintenant sous presse sera remanié et enrichi de nombreuses illustrations nouvelles.

On sait que *L'Homme* fait partie, avec la *Zoologie*, du *Cours élémentaire de Sciences physiques et naturelles* composé à l'intention des *Ecoles secondaires*. Cependant, grâce aux nombreux paragraphes complémentaires en petit texte, il convient aussi parfaitement aux élèves plus avancés (*Ecoles normales, Gymnases*).